

An nou okipé dè sa ki ka gadé nou

Programme communal et communautaire

Notre ambition

Faire de Petit-Bourg un territoire de promotion de l'économie sociale et solidaire , où l'aménagement reste équilibré et respectueux de l'environnement, de nos usages et de nos modes de vie.

Un espace où chacun peut accéder facilement au sport, à l'art et à la culture, et où tous les habitants sont reconnus et valorisés, quelles que soient leur origine sociale, ethnique ou leur nationalité.

Nous avons une vision intégrée et systémique des actions à mener, que nous présentons en trois piliers.

CADRE DE VIE DURABLE ET
AGREABLE

RETISSAGE DU LIEN
SOCIAL

DEMOCRATIE
PARTICIPATIVE

Kelly
JOURAU

www.ansanmpoutibou.com

ANSANM POU TI-BOU



Un cadre de vie

Par un développement clair, structuré et lisible par tous, afin de relever les défis environnementaux d'aujourd'hui et construire une vie meilleure pour demain.

Objectifs de la mandature

Revitalisation des espaces de vie et renforcement de l'attractivité

- Réhabiliter les espaces de vie sociale : maisons de quartier, bik a pawòl, lieux de rencontre.
- Requalifier le Bourg pour dynamiser le commerce, améliorer les espaces publics et valoriser le cadre de vie.
- Améliorer les mobilités et des liaisons entre les sections et avec le bourg

Construction d'une dynamique économique durable

- Co-construire avec les habitants, une stratégie économique durable, agricole, d'agro-transformation et d'économie de la mer.
- Développer des activités sur le littoral : soutien à l'offre touristique, aménagement des berges, réhabilitation de la plage de Viard et du Port.

Soutien à l'innovation sociale et aux projets de proximité

- Accompagner les initiatives de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et d'innovation sociale.
- Renforcer les services de proximité au bénéfice des habitants.
- Protéger et valoriser les ressources et des terres agricoles.
- Encourager les productions locales agricoles et de l'agro-transformation pour renforcer l'autonomie alimentaire.
- Créer un dispositif solidaire garantissant une alimentation de qualité pour tous : marchés solidaires en collaboration avec les paysans.

La démocratie participative

Refonder la gouvernance communale autour d'un principe : le peuple décide.

Les 100 premiers jours

- Coconstruire et adopter une Charte communale de la démocratie participative,
- Mise en place d'un dispositif d'interpellation citoyenne permettant aux habitants d'inscrire un sujet à l'ordre du jour du conseil municipal,
- Mise en place de Conseils consultatifs Citoyens dans tous les quartiers pour la co-construction des décisions publiques,
- Mise en place des conseils consultatifs sur les domaines prioritaires : Jeunesse, vie associative, alimentation...

Harmonieux et durable

Les 100 premiers jours

- Audit public des projets économiques, fonciers et d'aménagement en cours ou à l'arrêt.
- Moratoire sur tout nouveau projet structurant jusqu'à ce qu'il ait été expliqué et débattu publiquement.
- Etat des lieux du foncier de la commune (dents creuses, foncier disponible, des indivisions,) et environnemental de la commune (espace naturel, qualité des eaux, niveau d'aménagement des espaces naturels).
- Diagnostic du Bourg et des sections (espaces publics, commerces, sécurité routière, éclairage, écoulement des eaux pluviales, assainissement, mobilité)

Les 18 premiers mois

- Renforcer la sécurité par des interventions prioritaires sur l'éclairage public et la sécurité routière.
- Lutter contre l'insécurité en mettant en place des référents de quartiers et un plan actions de proximité pour agir à la source (famille, éducation, insertion professionnelle).
- Dynamiser l'activité locale en relançant les marchés agricoles et artisanaux.
- Améliorer la mobilité, rompre l'isolement des sections et encourager l'expérimentation de transport solidaires.
- Valoriser le patrimoine et l'attractivité touristique par un inventaire des ressources terre-mer.

Potomitan de notre action

Les 18 premiers mois

- Mettre en place le Budget Participatif
- Créer un Observatoire citoyen des engagements, chargé de suivre et d'évaluer l'action municipale

Retisser le lien social

Objectifs de la mandature

Réduire les inégalités, soutenir les familles et retisser le lien social.

Les 100 premiers jours

- Faciliter la mobilité des publics modestes grâce à un plan de gratuité des transports destiné aux jeunes et aux familles à faibles revenus.
- Renforcer l'accompagnement des seniors,
- Mobiliser et accompagner les compétences des jeunes,
- Renforcer les Services d'accueil et d'accompagnement au domicile,
- Favoriser la cohésion sociale et l'identité collective
- Promouvoir de grands événement inter quartiers

Les 18 premiers mois

- Refonder le CCAS, pour une politique sociale et solidaire efficace de lutte contre la précarité,
- Créer la Maison des Jeunes et de la Culture et des Arts (MJCA), en tant qu'espace de rencontre intergénérationnelle et d'expression de la culture et de l'art, en lien avec les comités et les maisons de quartier,
- Redynamiser les maisons de quartier comme pôles de vie et d'éducation populaire et des comités de quartier,
- Lancer d'un plan d'éducation à la non-violence dès le plus jeune âge via des ateliers, des stages, les temps périscolaires...
- Engager la lutte contre le décrochage scolaire et la déscolarisation,
- Créer un observatoire communale du décrochage scolaire ,
- Initier un parcours individualisé « réussite et projet d'insertion »,
- Créer un Pass Culture et biodiversité, destiné à ouvrir l'accès aux activités culturelles et environnementales pour les jeunes et les familles défavorisées.